

Arrêté de péril ordinaire et fermeture du 1 rue Gabriel-Péri suite aux intrusions

Le pavillon situé au 1 rue Gabriel-Peri, et propriété de la Ville de Sevran, a fait l'objet d'intrusions et d'occupations illégales, occasionnant un incendie lors de la nuit du 29 février dernier. Une location par un marchand de sommeil est par ailleurs suspectée.

Afin de protéger le bâtiment et leurs éventuels occupants illégaux, la Ville a pris un arrêté de péril ordinaire et a procédé à sa fermeture définitive. Le bien avait déjà été entièrement condamné et sécurisé avant d'être forcé.

La Ville invite les concitoyens à la vigilance. Elle prendra toutes les mesures nécessaires afin de protéger les biens, les personnes, et leur dignité.

Publié le 06 mars 2020